

Compte-rendu Commission sportive Régionale du mardi 12 novembre 2024

Présent·e·s : Carine BABONNEAU, Gérard MARTIN, Alain BERTRAND, François DANIEL, Pierre FREYCENET, Thomas MARTINEAUX, Robert MEBARKI, Jérôme DUVAL, Franck JAMES

Excusé·e·s : Didier BRASA, Jean-François LEQUEN, Stéphane HAYEZ, Marie-Thérèse ANGEE, Catherine KANDIN.

LITIGES CHAMPIONNAT REGIONAL PAR EQUIPES

Journée 2 – 5 octobre 2024

R3M poule 14 → ALFORT JS 3 – 2 joueurs ont joués dans l'équipe 2 en R2 sur la J1 (Benichou Martin Nicolas et Nguyen Tri Oscar)

Décision de la CSR : 28/00 - 3/0

Pénalité financière : Mauvais composition d'équipe 10€

Journée 3 – 19 octobre 2024

PNM poule 1 → ELANCOURT 2 / LEVALLOIS 5 = résultat de la rencontre 20/20

Certificat médical pour le joueur Thomas Bertrand reçu le 22/10 (abandon sur blessure à la partie 2). Demande de récupération du double et du dernier simple

Décision de la CSR : La commission sportive ayant reçu le certificat médical du joueur dans les délais, celle-ci décide que le club d'ELANCOURT récupère les points de la défaite des deux rencontres.

DIVERS

- **Compétition sans organisateurs : CNV**
Il manque une salle pouvant accueillir cette épreuve (soit une salle de 24 Tables, soit une salle de 16 tables et une salle de 8 Tables.)
- **Point Critérium Fédéral**
Deux demandes ont été faites pour le maintien en Régionale au 3^{ème} tour suite à la non-participation au 2^{ème} tour.
La 1^{ère} demande étant pour un déplacement professionnel celle-ci a été refusée par la CSR
La 2^{ème} étant pour un bras cassé avec un certificat médical provenant de l'hôpital celle-ci a été acceptée.

- Point inscription Championnat de Paris
Excellence : 2 poules
Promo d'excellence 5 poules
Honneur 9 poules
Division 1 10 poules
Division 2 19 poules dont 4 incomplètes
Soit 356 équipes inscrites

- Poule Phase 2

La date de la constitution des poules est prévue le 27 Décembre, cela peut changer en raison de l'élection fédérale.

Fin de la CSR à 20 H 30

Franck JAMES
Président de la CSR